

HABILITATION ELECTRIQUE : RECYCLAGE



Objectifs

Obtenir le recyclage de son habilitation électrique selon la norme NFC 18-540 : H0/BO - BS - BE - BP - B1V - B2V - BR - BC

Contenus

– Notions élémentaires d'électricité – Sensibilisation aux risques électriques – Prévention des risques électriques – Norme NF C 18-510 définition – Opération dans l'environnement – Travaux hors tension en BTA – Intervention en TBT et BT – Matériel de protection individuel et collectif – Manœuvres, mesurages, essais, vérifications – Outillages électriques portatifs à main – Pratique : mise en situation sur plateforme d'essai

Pré-requis

Etre titulaire d'un titre d'habilitation en cours de validité pour suivre la formation "recyclage"

Modalités et délais d'accès à la formation

Entretien

Public concerné

Tout public, Salariés, Demandeurs d'emploi, Public spécifique

Accessible aux personnes handicapées

Durée

- Nombre d'heures au total : de 7 à 10,5 h en fonction de l'habilitation à recycler

Méthodes pédagogiques

- Alternance d'apports théoriques et d'applications pratiques.

Modalités d'évaluation

- Examen final

Validation

Attestation de formation Avis après formation suite à évaluation théorique et pratique dans les conditions définies par la norme NFC 18-510. Validation sur armoires électriques

Modalité de financement

- Financement individuel
- Contrat de sécurisation professionnelle
- Plan de développement des compétences
- Financement Région
- Financement France Travail

Tarif

Prix maximum : 30€/heure.

Tarif donné à titre indicatif, modulable en fonction du projet et du statut du candidat. Pour une réponse sur mesure : nous contacter.

Résultat(s)

Pas de taux récent disponible

Formation réalisée par
GRETA Auvergne

Site de formation
GRETA Auvergne Agence 43
27 Bd Président Bertrand
43000 - Le Puy en Velay

Contact
Denis ABOULIN
04 71 09 80 20
greta-auvergne.agence43@ac-clermont.fr